MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA SEMESTRIEL

Référence unique du mandat **RUM** : CAPMFR67ZZZ522895I ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

TYPE DE CONTRAT**: FACTURATION REGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT DU PAYS DE MARTIGUES**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Régie des Eaux et Assainissement du Pays de Martigues – Métropole d'Aix-Marseille- Provence à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie des Eaux et Assainissement du Pays de Martigues – Métropole d'Aix-Marseille- Provence.
Vous bénéficiez du doit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 04 ZZZ 522895

N° de site (qui figure en haut de votre facture) : .....

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, Prénom : …….……..	Nom : **Régie Eaux et Assainissement**
Adresse : …….....….....	Adresse : Avenue Urdy Milou – BP 90007
Code postal : ……..	Code postal : 13691 cedex
Ville : ……	Ville : Martigues
Pays : ……..	Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
Identification internationale (IBAN)	**Identification internationale de la banque (BIC)**
⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌋	⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ (⌊_⌊_⌊_⌋)

Signature :

Signé à : .....

Le ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Rappel :
En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Régie des Eaux et Assainissement du Pays de Martigues. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec la Régie des Eaux et Assainissement du Pays de Martigues.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier, que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N'oubliez pas de joindre votre Relevé d'Identité Bancaire

A retourner à :
REGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT DU PAYS DE MARTIGUES
METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE
BP N° 90007
13691 MARTIGUES cedex